

Communiqué de presse
18 octobre 2007

CARBON DISCLOSURE PROJECT



Défi climatique : les entreprises passent à l'action !

Jean-Louis Borloo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, se félicite de la prise de conscience et de l'implication croissantes des entreprises françaises face à la menace climatique

L'ADEME, AXA et BNP Paribas Asset Management présentent les résultats de la 2^e édition du Carbon Disclosure Project France, enquête menée auprès des 120 plus grandes entreprises françaises en 2007. Le Carbon Disclosure Project, mené en France avec la collaboration de l'ADEME, d'AXA et de BNP Paribas Asset Management, analyse la réactivité des entreprises face au changement climatique et leur aptitude à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. L'objectif de cette enquête est d'améliorer l'information à destination des investisseurs afin qu'ils puissent prendre leurs décisions d'investissement en toute connaissance de cause. Les résultats obtenus permettent en effet de classer les entreprises selon la qualité de leur réponse et leur niveau de sensibilité à la contrainte carbone.

Davantage de réponses et de meilleure qualité

Pour cette deuxième édition en France, le taux de réponse est en progression (56% contre 45% en 2006). Cependant, il varie selon les deux catégories d'entreprises définies par le CDP. Ainsi, 75% des entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre (30 entreprises sur les 40 interrogées) ont répondu, contre seulement 46% des entreprises moins émettrices (37 sur 80). La qualité de l'information s'est également améliorée, comme en témoigne l'augmentation de la moyenne des notes (de 51 sur 100 en 2006 à 57 sur 100 en 2007).

De la prise de conscience des risques à l'action concrète...

Si les entreprises sont de plus en plus nombreuses à identifier les opportunités liées au changement climatique (82% pour 65% en 2006) elles sont aussi toujours plus conscientes des risques (79% contre 57% en 2006).

Les entreprises de secteurs mettant sur le marché des produits à forte intensité énergétique considèrent ainsi que l'enjeu climatique devient aux yeux de leurs clients un critère de différenciation et constitue donc un risque commercial, voire stratégique. De leur côté, les entreprises du secteur banques et services financiers ont identifié des opportunités de développement avec notamment des activités de « finance carbone ».

79 % des entreprises ayant répondu ont d'ailleurs développé des actions concrètes de réduction des émissions et 45 % d'entre elles se sont fixé des objectifs quantitatifs précis de réduction de leurs émissions.

Les secteurs les moins directement exposés répondent le mieux

Le CDP 2007 propose une nouvelle liste des entreprises les mieux notées en France, le Carbon Disclosure Leadership Index (CDLI). Croiser ce classement avec le niveau de sensibilité des secteurs à la contrainte carbone permet de mettre en évidence des disparités sectorielles.

Ainsi, les entreprises des secteurs automobile et équipementiers, santé et pharmacie et banques et services financiers, dont les émissions directes de gaz à effet de serre sont relativement faibles, ont fourni des réponses complètes et de bonne qualité. Celles du secteur de la chimie, particulièrement émettrices de gaz à effet de serre, ont en revanche fourni des réponses moins pertinentes et moins complètes. Enfin, les secteurs autres biens et services industriels, aérospatial et défense et métallurgie ont fourni des réponses dont les scores moyens sont les plus faibles alors qu'ils sont les plus sensibles à la contrainte carbone.

Reste que des lacunes subsistent dans les réponses des entreprises sur la quantification des émissions dues à l'utilisation des produits et services finaux, alors même qu'il s'agit d'un indicateur primordial pour certains secteurs.

2008 : vers une analyse sectorielle mondiale pour toujours plus de transparence et de pertinence

Les résultats de la deuxième édition de l'enquête CDP en France traduisent les efforts menés par les entreprises sur la qualité de l'information relative à leur stratégie et leur gestion de la contrainte carbone. Les entreprises françaises doivent néanmoins poursuivre leurs efforts en matière de clarté et de transparence de l'information pour rattraper la qualité d'information sur les enjeux financiers du changement climatique que l'on observe dans les pays anglo-saxons.

Enfin, il sera intéressant pour les prochaines éditions du CDP de consolider et mettre en perspective les résultats sectoriels français et internationaux pour obtenir une plus grande lisibilité des résultats. Un effort particulier doit être fait pour recenser des données encore plus précises sur la performance des programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ce qui demeure l'objectif premier de cette enquête.

Annexe : Synthèse de l'enquête CDP France 2007

Le Carbon Disclosure Project (CDP) constitue un secrétariat chargé de coordonner la collaboration des investisseurs institutionnels sur la problématique du changement climatique. Le CDP invite depuis cinq années consécutives les investisseurs institutionnels à adresser aux entreprises une requête d'informations commune qui porte sur les implications potentielles du changement climatique pour la valeur actionnariale. La requête d'information du CDP5 a été soutenue par 315 investisseurs institutionnels gérant plus de 41.000 milliards de dollars.

Les trois premières requêtes d'informations du CDP ont été adressées aux 500 premières entreprises mondiales par capitalisation boursière (FT500). En 2007, l'échantillon des entreprises interrogées a été étendu à plus de 2400 entreprises grâce aux expansions géographiques du CDP (Afrique du Sud, Allemagne, Asie, Australie & Nouvelle Zélande, Brésil, Canada, Etats-Unis, France, Inde, Italie, Japon, Royaume Uni, Scandinavie, Suisse) et une expansion sectorielle (secteur électricité). Plus de 1300 entreprises ont répondu. Leurs réponses ainsi que les rapports CDP sont disponibles sur le site www.cdproject.net.

À propos de l'ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable. www.ademe.fr

À propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de la Protection Financière. Les activités d'AXA sont géographiquement diversifiées, avec une concentration sur les marchés d'Europe, d'Amérique du Nord et de la région Asie/Pacifique. Le Groupe a enregistré (en normes IFRS) un chiffre d'affaires de 79 milliards d'euros, un résultat courant de 5 140 millions d'euros et publié un montant d'actifs sous gestion de 1315 milliards d'euros, au titre de l'exercice 2006. L'action AXA est cotée à la Bourse de Paris sous le symbole AXA. Aux Etats-Unis, l'American Depository Share (ADS) AXA est cotée au NYSE sous le symbole AXA. AXA fait partie des indices extra-financiers DJSI World, DJSI STOXX, FTSE4GOOD et ASPI Eurozone.

À propos de BNP Paribas Asset Management

BNP Paribas Asset Management, avec 244 milliards d'euros d'actifs* sous gestion, est un acteur majeur de la gestion fondamentale, structurée et indicielle en Europe. Au service de clients dans 69 pays et comptant plus de 800 collaborateurs, BNP Paribas Asset Management représente le coeur de métier historique de BNP Paribas Investment Partners, qui regroupe l'ensemble des expertises du métier Gestion d'actifs du groupe BNP Paribas. BNP Paribas Asset Management s'est imposé très tôt comme un leader de l'investissement responsable. S'appuyant sur une équipe dédiée et une approche indépendante, BNP Paribas AM accompagne la réflexion de ses clients institutionnels sur les enjeux de l'analyse extra-financière de l'investissement responsable, et propose une large gamme de véhicules d'investissement responsable. La qualité globale des prestations de BNP Paribas Asset Management est confirmée par Fitch, qui a attribué à BNP Paribas Asset Management l'une de ses meilleures notes : M2.

**Chiffres au 30 juin 2007, actifs conseillés inclus.*

Relations presse ADEME

H & B Communication

Nadège Chapelin

01 58 18 32 45

n.chapelin@hbcommunication.fr

Relations presse

Groupe AXA

Armelle Vercken

01 40 75 46 42 -

armelle.vercken@axa.com

Relations presse

BNP Paribas Asset Management

Sandrine Romano

01 58 97 74 49 -

sandrine.romano@bnpparibas.com